

DOSSIER OBLIGATOIRE à remplir en version DEMATERIALISE

Dossier et RIB à transmettre par mail à agence.comptable@supmeca.fr

Dossier de pré-inscription et d'inscription de l'année universitaire 2022 - 2023

Remarque : les prélèvements seront effectués au nom de la « DDFIP SEINE SAINT DENIS » sur vos relevés bancaires.

1^{ère} partie : INFORMATION PERSONNELLE

ANNEE D'INSCRIPTION : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème} 4^{ème} Autres :

NOM, PRENOM :

ADRESSE (Rue, CP, VILLE) :

.....

N° de sécurité sociale :

Téléphone :

2nd partie : PAIEMENT DES FRAIS DE REPROGRAPHIE :

Merci de cocher la case si vous souhaitez faire le paiement des frais de reprographie

Le paiement se fera **en une seule fois** uniquement par CB en ligne sécurisé via Paybox mail avec un lien qui vous sera transmis sur votre boîte mail de ISAE-Supméca au nom de l'ISMEP.

Si vous souhaitez que le lien de paiement vous soit envoyé sur une autre adresse mail, merci de me la communiquer ci-dessous :

Adresse mail :

3^{ème} partie : ETUDIANT BOURSIER

Vous êtes boursier ou vous serez boursier pour l'année universitaire.

- ✓ Veuillez fournir dans ce dossier une copie de votre notification conditionnelle ou définitive de bourse de l'académie de Créteil.
- ✓ Si vous n'avez pas encore fait le changement de Crous ou que c'est en cours de modification, **veuillez également fournir une copie de votre notification conditionnelle de votre académie actuelle**. Ce qui nous permettra de vous considérer boursier en attente afin de ne pas vous obliger à effectuer le 1^{er} paiement. Si vous souhaitez tout de même faire un paiement je vous conseil de l'effectuer par paiement en ligne par CB sécurisé, ce qui permet un remboursement plus rapide sur votre compte.

4^{ème} partie : PAIEMENT DES FRAIS DE SCOLARITE / MODE DE PAIEMENT

QUEL MODE DE PAIEMENT SOUHAITEZ-VOUS ? : *Veillez cocher la case correspondante à votre choix*

Paiement en 1 fois :

Si vous choisissez de régler en **1 seule fois**, vous pouvez payer soit :

- ✓ Par **virement** sur le compte de l'établissement (Vous trouverez le RIB joint au dossier)
IMPORTANT : Merci de mentionner votre nom et prénom sur l'objet du virement.
- ✓ Par **prélèvement** : dossier à compléter (prélèvement au 28/09/2022)
- ✓ Par **paiement en ligne** via Paybox mail. Un lien de paiement sécurisé vous sera transmis sur votre messagerie étudiante. Il sera valable durant une période de 30 jours.

Si vous souhaitez que le lien de paiement vous soit envoyé sur une autre adresse mail, merci de me la communiquer ci-dessous :

Adresse mail :

- ✓ Par **chèque** à l'ordre de l'agent comptable de l'Institut Supérieur de Mécanique de Paris, soit à remettre en main propre lors de la journée des pré-inscriptions à l'agence comptable ou bien par courrier à l'attention de l'agent comptable d'ISAE-Supméca.

Paiement en 3 fois avec un paiement effectué :

Si vous choisissez de régler en **3 fois AVEC un 1^{er} paiement effectué à la journée de pré-inscription** vous devez payer :

❖ Le **1^{er} paiement** (1/3 de vos droits) soit : **200 €**

- ✓ Par **virement pour la 1^{ère} échéance soit 200 €** sur le compte de l'établissement (Vous trouverez le RIB joint au dossier)
IMPORTANT : Merci de mentionner votre nom et prénom sur l'objet du virement.
- ✓ Par **paiement en ligne pour la 1^{ère} échéance soit 200 €** via Paybox mail. Un lien de paiement sécurisé vous sera transmis sur votre messagerie étudiante. Il sera valable durant une période de 30 jours.

Si vous souhaitez que le lien de paiement vous soit envoyé sur une autre adresse mail, merci de me la communiquer ci-dessous :

Adresse mail :

- ✓ Par **chèque pour la 1^{ère} échéance soit 200 €** à l'ordre de l'agent comptable de l'Institut Supérieur de Mécanique de Paris, soit à remettre en main propre lors de la journée des pré-inscriptions à l'agence comptable ou bien par courrier à l'attention de l'agent comptable d'ISAE-Supméca.

❖ Les **2^{ème} et 3^{ème} paiements s'effectueront UNIQUEMENT** par **paiement en ligne** et par **prélèvement** sur votre compte bancaire à échéances fixes.

□ **Pour les prélèvements** : dossier à compléter, les échéances vous seront communiquées par mail ou par courrier à l'avance avant tout prélèvement sur votre compte bancaire. (Prélèvement au 28/10/2022 et 28/11/2022)

□ **Pour les paiements en ligne** : les échéances seront envoyées sur votre adresse mail automatiquement aux dates d'échéances au 28/10/2022 et 28/11/2022.

□ Paiement en 3 fois par prélèvement :

Si vous choisissez de régler en **3 fois par prélèvement uniquement** (avec **obligation de prélèvement** sur votre compte bancaire pour la 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} échéance), vous devez payer selon les conditions ci-dessous :

Les versements s'effectueront **uniquement** par prélèvement sur votre compte bancaire à **échéances fixes**. Vous recevrez un courrier d'échéancier par courrier ou par mail vous informant des échéances avant prélèvement. *(Les prélèvements s'effectueront les 28 septembre, 28 octobre et 28 novembre 2022)*

□ Paiement en 3 fois par paiement en ligne sécurisé :

Si vous choisissez de régler en **3 fois par paiement en ligne uniquement** (avec **obligation de paiement en ligne** par carte bancaire pour la 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} échéance), vous devez payer selon les conditions ci-dessous :

Les versements s'effectueront **uniquement** par paiement en ligne via Paybox mail à **échéances fixes**. Vous recevrez un mail avec un lien de paiement en ligne sécurisé qui vous sera envoyé sur votre messagerie ISAE-Supméca. Les paiements s'effectueront à échéances fixes les 28 septembre, 28 octobre et 28 novembre 2022.

Si vous souhaitez que le lien de paiement vous soit envoyé sur une autre adresse mail, merci de me la communiquer ci-dessous :

Adresse mail :

5^{ème} partie : INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU COMPTE BANCAIRE

Dossier à compléter et pièces à fournir à l'Agence Comptable de l'ISAE-Supméca :

1) Si vous êtes titulaire du compte il faut fournir :

- 1 RIB avec les coordonnées de votre banque (IBAN / nom / adresse)
- 1 autorisation de prélèvement à compléter et à signer (voir annexe jointe)

2) Si vous n'êtes pas titulaire du compte il faut fournir :

- 1 RIB (sur lequel les prélèvements seront effectués) (IBAN / nom / adresse)
- 1 copie de la carte d'identité du titulaire du compte,
- 1 autorisation de prélèvement à compléter et à signer par le titulaire du compte (page 5/6)
- Pour les non titulaire du compte, veuillez compléter l'autorisation ci-dessous :

A
compléter
si le RIB
n'est pas à
votre nom

L'attestation ci-dessous à remplir seulement si vous n'êtes pas titulaire du compte bancaire :

Je soussigné

M/MME

Titulaire du compte, autorise les prélèvements sur mon compte bancaire (nom et adresse de la banque)

Sur le numéro de compte bancaire

(IBAN)

Pour le règlement des frais d'inscription pour l'année universitaire 2022/2023 de :

(NOM, Prénom de l'étudiant)

Date et signature du titulaire du compte

N° NATIONAL EMETTEUR

635187

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par l'Institut Supérieur de Mécanique de Paris (ISAE-SUPMECA).

En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec l'Institut Supérieur de Mécanique de Paris (ISAE-SUPMECA).

NOM, PRENOMS ET ADRESSE DU DEBITEUR (Titulaire du compte)	NOM ET ADRESSE DU CREANCIER
	ISAE-SUPMECA – Agence Comptable 3 Rue Fernand Hainaut 93400 SAINT-OUEN

COMPTE A DEBITER
IBAN : FR <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
BIC : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

DOMICILIATION BANCAIRE
<i>Domiciliation mentionné sur votre RIB : Nom et adresse de la Banque</i>

OBLIGATOIRE : Veuillez joindre à cette autorisation un Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B.)

<p><u>Date et signature</u></p> <p>A (ville) :</p> <p>Le :</p> <p>Signature :</p>

6^{ème} partie : MODE DE PAIEMENT PAR VIREMENT

Ci-dessous le RIB de l'établissement. :

TRESOR PUBLIC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	93000	00001000469	79	TPBOBIGNY

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)							
							BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1930	0000	0010	0046	979	TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

ISAE-SUPMECA

AGENCE COMPTABLE